

APPEL A PROJETS :

« ACTIONS EDUCATIVES ET INNOVANTES A CARACTERE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE »

ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

Les actions éducatives et innovantes à caractère scientifique et technique (AEICST) permettent aux **écoles, collèges et lycées** de rencontrer le monde de la **recherche**. Elles visent à développer la **curiosité scientifique** des élèves et à leur faire acquérir des **méthodes** propres à la **démarche scientifique**, au contact de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, de doctorants, d'ingénieurs et de techniciens. Elles privilégient les approches **pluridisciplinaires**, l'initiative et l'inventivité des équipes pédagogiques.

Ces actions doivent favoriser le **partenariat** et l'**ouverture** sur les **ressources culturelles de proximité** dans le cadre des parcours d'éducation artistique et culturelle. Elles font partie intégrante du projet culturel scientifique de l'école ou de l'établissement scolaire.

Le partenariat est obligatoire. Les partenaires doivent être des **professionnels issus du monde de la recherche ou de la culture scientifique.**

Après examen des dossiers déposés par une commission académique, les projets sélectionnés pourront bénéficier d'une **subvention d'un montant maximal de 700 euros.**

Public concerné :

Une à plusieurs classes d'un(e) même école/établissement scolaire ou d'un groupe scolaire/réseau.

Calendrier :

- Dépôt des projets sur l'application [ADAGE](#) **avant le 5 octobre 2020, 18h**
- Sélection des projets pour attribution des subventions durant la 1^{ère} quinzaine de novembre

Contact :

Céline Laugel, coordonnatrice académique « Culture scientifique, technique et industrielle » à la Délégation académique à l'action culturelle : Celine.Schultz@ac-strasbourg.fr

N'hésitez pas à la contacter pour trouver un (des) partenaire(s) scientifique(s).